

que terminée. Nous comptons qu'ils pourront être communiqués au cours des prochains jours aux nombreuses personnes qui ont demandé des renseignements à ce sujet.

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LA POSE DE LA PIERRE ANGULAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Heath Macquarrie (Queens): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État. Peut-il dire à la Chambre si la pose de la pierre angulaire de la nouvelle bibliothèque nationale aura lieu aujourd'hui et, si tel est le cas, pourquoi cet événement réjouissant et de bon augure est entouré d'un si grand mystère au lieu d'être proclamé comme un épisode important dans la vie culturelle et intellectuelle du Canada?

L'hon. Maurice Lamontagne (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, l'honorable député a raison. Je présiderai cette cérémonie qui aura lieu à quatre heures cet après-midi en présence de Son Excellence le Gouverneur général.

(Texte)

LE CENTENAIRE DU CANADA

IL N'Y A PAS DE CRISE AU SEIN DE LA COMMISSION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martineau (Pontiac-Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable secrétaire d'État.

Peut-il nous dire s'il est exact qu'il sévit une crise profonde au sein de la Commission du centenaire et que plusieurs des employés sont sur le point de démissionner?

L'hon. Maurice Lamontagne (secrétaire d'État): Non, monsieur le président.

(Traduction)

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

GEORGES LEMAY—PRÉSUMÉE VISITE À MONTRÉAL

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Justice; y a-t-il quelque fondement au rapport paru dans *Le Devoir*, suivant lequel Georges Lemay, sujet très recherché parmi la pègre, serait venu à Montréal le 23 avril 1965, serait entré au Canada et en serait sorti par Rouse's Point. A-t-on fait enquête sur cette assertion, et comporte-t-elle quelque fondement? Le ministre pourrait aussi dire à la Chambre si le ministère de l'Immigration collabore avec le ministère de la Justice dans un cas comme

celui-ci, pour pouvoir informer le ministère de la Justice de pareils faits, en particulier, dans ce cas-ci, à cause des très longues recherches pour retrouver l'insaisissable M. Lemay?

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, nous voyons maintenant que le très honorable représentant a trouvé un nouveau dada, qu'il peut exploiter en vue de...

Une voix: Ne faites pas le malin: répondez simplement à la question!

L'hon. M. Favreau: En ce qui concerne les autres aspects de la question, je tiendrai la question pour préavis, monsieur l'Orateur.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le ministre de la Justice indique-t-il ainsi qu'il n'est pas au courant d'une question où se trouve impliqué un criminel recherché depuis si longtemps? Le ministre de la Justice dit qu'il tiendra cette question pour préavis. Apparemment, la question aura certaines répercussions politiques, mais qu'on me permette de dire que la conséquence, du point de vue politique, c'est qu'il ne dirige pas convenablement son ministère, mais...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît!

Le très hon. M. Diefenbaker: ... mais dissimule tout.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! L'honorable ministre a dit qu'il tiendra la question pour préavis.

M. Eldon M. Woolliams (Bow-River): J'aimerais poser une question complémentaire au ministre de la Justice. Vu que la Gendarmerie royale du Canada a déclaré que la deuxième photo qui a été projetée sur le petit écran par l'intermédiaire du satellite *Early Bird* n'était pas celui de M. Rivard, le ministre voudrait-il expliquer à la Chambre pourquoi cette méthode efficace de communication en matière d'enquête policière n'a pas été utilisée pour retrouver ce même M. Rivard, vu surtout que la Société Radio-Canada a déclaré qu'elle était prête à collaborer, et pourquoi il n'a pas demandé que la chose soit faite?

L'hon. M. Favreau: Monsieur l'Orateur, si l'honorable député veut bien faire inscrire sa question au *Feuilleton*, je fournirai la réponse que j'ai maintenant fait préparer.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'ONTARIO ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Arnold Webster (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une ques-